

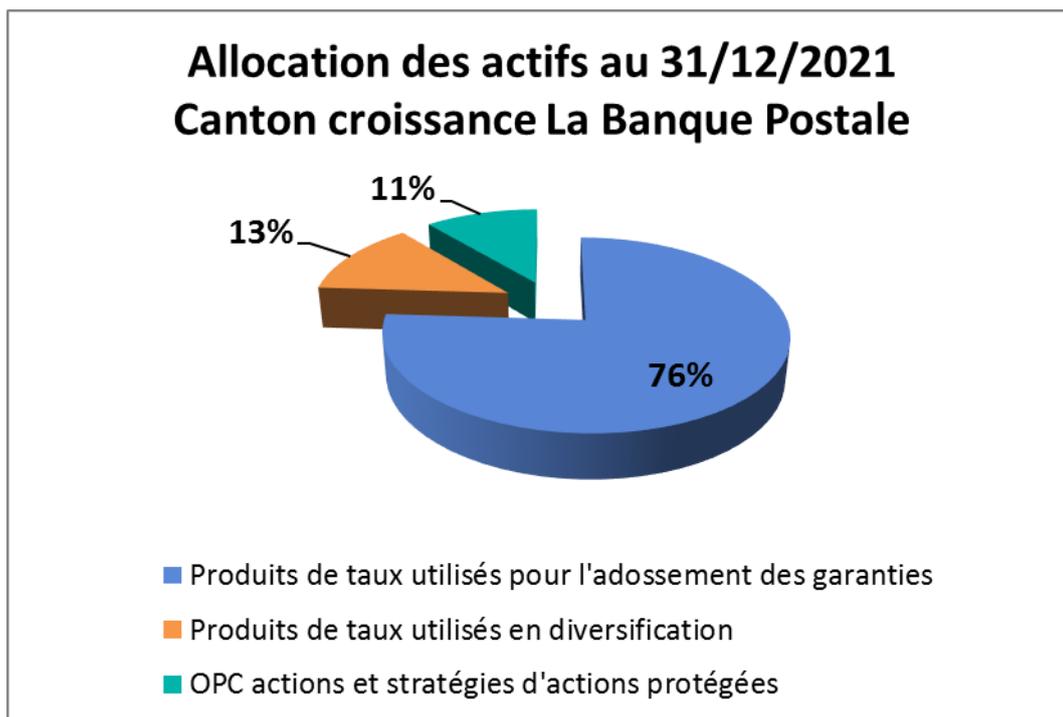


Informations sur le canton croissance dédié aux contrats d'assurance sur la vie CNP Assurances distribués par La Banque Postale

Information annuelle au 31/12/2021 en application du paragraphe IV de l'article A132-5-3 du code des assurances

1. Répartition par catégorie des actifs en représentation de la comptabilité auxiliaire d'affectation

L'allocation d'actifs du canton croissance La Banque Postale est construite de façon à assurer la garantie octroyée à l'échéance, via des investissements en obligations d'Etat français et en monétaire. Cette garantie est octroyée à l'échéance mais la volatilité des marchés financiers peut engendrer des performances négatives au cours de la vie des supports. Dans la continuité de la stratégie initiée lors de l'été 2019 et comme en 2020, nous avons mis à profit les épisodes de taux français très négatifs, lors de l'été puis en décembre, pour arbitrer une partie des OATs en faveur du monétaire, les réinvestissant lorsque les rendements actuariels redeviennent positifs voire faiblement négatifs (mai, octobre).



	Montant de l'encours au 31/12/2021 (en euros)
Produits de taux utilisés pour l'adossment des garanties	270 696 213
Produits de taux utilisés en diversification	46 303 300
OPC actions et stratégies d'actions protégées	39 179 715



2. Performance des actifs sur l'année 2021

Comme évoqué précédemment, les actifs sont principalement investis en obligations d'Etat français (pour assurer la garantie à l'échéance), dont la valeur baisse en cas de hausse des taux. En 2021, les taux d'emprunt d'Etat Français ont été volatils mais ont fini l'année en hausse marquée (+54 bps sur l'OAT à 10 ans, à +0.20%), ce qui a affecté la performance du canton. Les actions ont, quant à elles, affiché une hausse (+24% dividendes inclus pour l'Eurostoxx 50).

La performance constatée au 31/12/2021 pour les actifs du canton dédié aux supports croissance de la Banque Postale -0.13%. **Elle ne correspond pas à une performance individualisée mais reflète la performance du canton sur l'année 2021.**

En 2021, CNP Assurances n'a pas mis en œuvre le mécanisme de transfert d'actifs en plus-value latente autorisé par le décret n°2016-959 du 13 juillet 2016.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'en raison du niveau des taux d'intérêt le support croissance a été fermé à la commercialisation ainsi qu'à tout nouveau versement depuis le 1er octobre 2019.

Enfin, les sommes correspondant au transfert d'actifs en plus-value latente font l'objet d'une provision spécifique, la PCDD qui sera redistribuée aux assurés dans les huit années au plus tard suivant le transfert.

3. Montant des Provisions Mathématiques au 31/12/2021

235 556 444 euros

4. Montant des Provisions de Diversification au 31/12/2021

a. Provisions techniques de diversification

92 937 556 euros

b. Provision Collective de Diversification Différée au 31/12/2021

27 685 228 euros
